



CRAAD-OI
Centre de Recherches et d'Appui pour les
Alternatives de Développement - Océan Indien

RSCDA-IO
Research and Support Center for
Development Alternatives - Indian Ocean



VIOLATIONS DE LA LOI ET DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES AVEC L'IMPUNITÉ ACCORDÉE AUX OPÉRATEURS DU PROJET D'EXPLOITATION AURIFÈRE CHINOIS À AMBALADARA, DISTRICT DE MANANJARY.

Alors que la communauté du *fokontany* d'Ambaladara dans le district de Mananjary avait clairement exprimé son opposition à la reprise de l'exploitation aurifère illégale des opérateurs chinois lors de la manifestation populaire du 20 septembre 2016 qui avait abouti à la suspension des activités de ces derniers par le Chef de Région, on vient d'apprendre que ces opérateurs ont repris leurs travaux d'exploitation aurifère depuis le 25 décembre 2016.

Dans son communiqué du 10 octobre 2016, le CRAAD-OI avait déjà posé la question épineuse de la position des autorités face à cette exploitation aurifère qui continue ainsi à causer de graves dangers liés à l'utilisation très probable du mercure par les opérateurs chinois, lesquels n'ont toujours pas obtenu à ce jour les permis d'exploitation et environnemental requis. Selon les informations données par les membres de la communauté d'Ambaladara et de la société civile locale, les autorités au niveau du district et de la région semblent décidées à ne pas intervenir.

Les autorités régionales de la Santé ont aussi pris le parti du silence et de l'inaction, bien qu'elles sachent parfaitement que les communautés riveraines de l'exploitation aurifère de la société chinoise sont très exposées aux effets désastreux de la pollution par le mercure qui est un neurotoxique extrêmement dommageable pour le développement et le fonctionnement du cerveau et du système nerveux central, particulièrement pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. De surcroît, le mercure peut aussi se diffuser sur de grandes distances dans l'atmosphère et causer une contamination globale des écosystèmes, poissons, oiseaux et mammifères, tout au long de la chaîne alimentaire.

Cette situation montre clairement l'étendue de l'impunité dont jouissent les opérateurs chinois et leurs alliés locaux, malgré les mouvements de protestation de la population locale. La situation est d'autant plus préoccupante dans le contexte actuel de fortes tensions sociales liées à la campagne de répression menée par les forces de l'ordre suite aux actes de justice populaire qui se sont succédés ces derniers temps dans le district de Mananjary.

Considérant ces violations continues de la loi et des droits humains fondamentaux des communautés riveraines par les opérateurs du projet d'exploitation aurifère chinois, les organisations signataires de ce communiqué appellent toutes les parties prenantes à tirer les leçons de l'expérience récente avec certains projets chinois d'exploitation minière d'une part, et avec la montée des actes de justice populaire d'autre part, afin de mettre fin à l'impunité des minorités proches du pouvoir face aux injustices à l'égard des communautés victimes de leurs exactions.

Le CRAAD-OI et le Collectif TANY rappellent aux autorités à tous les niveaux qu'ils sont responsables de la protection, du respect et de la réalisation des droits humains fondamentaux, et que Madagascar a ratifié les conventions internationales sur la protection de l'environnement ainsi que la Convention de Minamata sur le mercure visant à éliminer son utilisation pour l'orpaillage. Ils exhortent les autorités à écouter la voix des communautés concernées, et à assurer l'obtention de leur consentement libre, éclairé et préalable avant tout projet d'investissement sur leur territoire.

09 janvier 2017

Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien (CRAAD-OI)
craad.madagascar@gmail.com, <https://fr-fr.facebook.com/craadoi/>

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY
patrimoine.malgache@yahoo.fr, <http://terresmalgaches.info>, www.facebook.com/TANYterresmalgaches